

Taxe d'habitation uniquement à mon nom

Par lapoulle, le 23/11/2009 à 12:45

Bonjour, Bonjour,

J'ai reçu ma taxe d'habitation pour mon ancien appartement dans lequel je vivais avec mon ex ami qui était également sur le bail. Or la taxe d'habitation n'a été rédigée qu'à mon nom et le centre d'impôt me dit qu'il n'ont pas de déclaration enregistrée au nom de mon ex ami. Que dois-je faire pour ne pas avoir à payer toute seule la taxe d'habitation? Sachant que j'ai porté une main courante contre ce dernier que l'on ne se parle plus.

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cordialement, Sandrine Lapoulle.